

LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

Aide-mémoire N°150

Décembre 2014

Principaux points

- Un quart des adultes déclarent avoir subi des violences physiques dans leur enfance.
 - Une femme sur 5 et un homme sur 13 disent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance.
 - La maltraitance dans l'enfance altère parfois à vie la santé physique et mentale de ceux qui en sont victimes et, de par ses conséquences socioprofessionnelles, elle peut au bout du compte ralentir le développement économique et social d'un pays.
 - Il est possible de prévenir la maltraitance des enfants. Pour cela, une approche multisectorielle s'impose.
 - Les programmes de prévention efficaces sont ceux qui soutiennent les parents et leur apprennent à être de bons parents.
 - L'accompagnement des enfants et des familles dans la durée peut réduire le risque de répétition des mauvais traitements et minimiser leurs conséquences.
-

La maltraitance à enfant désigne les violences et la négligence envers toute personne de moins de 18 ans. Elle s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. Parfois, on considère aussi comme une forme de maltraitance le fait d'exposer l'enfant au spectacle de violences entre partenaires intimes.

Ampleur du problème

La maltraitance des enfants est un problème universel qui a de graves conséquences, à vie, pour ceux qui en sont victimes. Malgré l'existence de plusieurs études mnées dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, les données font encre défaut pour de nombreux pays.

La maltraitance des enfants est un phénomène complexe et difficile à étudier. Les estimations actuelles varient considérablement selon les pays et selon la méthode de recherche utilisée. Elles sont fonction:

- des définitions de la maltraitance qui sont retenues;
- du type de maltraitance étudié;
- de la couverture et de la qualité des statistiques officielles;

- de la couverture et de la qualité des études fondées sur des informations fournies par les victimes elles-mêmes ou par les parents ou les personnes qui ont la charge de l'enfant.

Néanmoins, des études internationales révèlent qu'un quart des adultes déclarent avoir subi des violences physiques dans leur enfance et qu'une femme sur 5 et un homme sur 13 déclarent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance.

On estime que, chaque année, 41 000 enfants de moins de 15 ans sont victimes d'homicides. Ce chiffre ne rend pas compte de l'ampleur réelle du problème car une proportion importante des décès dus à des mauvais traitements sont attribués erronément à une chute, des brûlures, la noyade ou d'autres causes.

Dans les situations de conflit armé et dans les contextes où il y a des réfugiés, les fillettes et les jeunes filles sont particulièrement exposées aux violences sexuelles, à l'exploitation et aux sévices de la part des soldats, des forces de sécurité, des membres de leurs communautés, du personnel humanitaire et d'autres catégories de personnes.

Conséquences de la maltraitance

La maltraitance entraîne des souffrances pour les enfants et leurs familles et peut avoir des conséquences à long terme. Elle provoque un stress auquel on associe une perturbation du développement précoce du cerveau. Un stress extrême peut affecter le développement du système nerveux et immunitaire. Dès lors, les enfants maltraités, devenus adultes, sont davantage exposés à divers troubles comportementaux, physiques ou psychiques, tels que les suivants:

- propension à commettre des violences ou à en subir;
- dépression;
- tabagisme;
- obésité;
- comportements sexuels à risque;
- grossesse non désirée;
- alcoolisme et toxicomanie.

Au travers de ces conséquences comportementales et psychiques, la maltraitance peut favoriser les pathologies cardiaques, le cancer, les suicides et les infections sexuellement transmissibles.

Au-delà de ses répercussions sur la santé et la société, la maltraitance des enfants a un coût économique, lié notamment aux hospitalisations, au traitement des troubles psychiques, à la protection de l'enfance et aux dépenses de santé à plus long terme.

Facteurs de risque

Plusieurs facteurs de risque en matière de maltraitance des enfants ont été recensés. Ils ne sont pas présents dans tous les contextes sociaux et culturels mais ils peuvent donner un éclairage général lorsque l'on tente de comprendre les causes du phénomène.

Facteurs tenant à l'enfant

Il importe de souligner que les enfants sont les victimes de la maltraitance et qu'ils ne sont jamais à blâmer pour les mauvais traitements qu'on leur inflige. Plusieurs facteurs peuvent prédisposer l'enfant à être maltraité:

- il est âgé de moins de 4 ans ou est adolescent ;
- c'est un enfant non désiré ou qui ne répond pas aux attentes de ses parents ;
- Il a des besoins spéciaux ou pleure de façon persistante, ou il présente une anomalie physique.

Facteurs tenant au parent ou à la personne qui s'occupe de l'enfant

Plusieurs facteurs chez le parent de l'enfant ou la personne qui s'occupe de lui peuvent augmenter le risque de maltraitance. On citera les suivants:

- la difficulté à établir un lien avec un nouveau-né ;
- le manque d'attention pour l'enfant ;
- le fait d'avoir soi-même subi des maltraitements dans l'enfance ;
- un manque de connaissances sur le développement de l'enfant ou des attentes irréalistes ;
- l'abus d'alcool ou de drogues, y compris durant la grossesse ;
- l'implication dans des activités criminelles ;
- le fait de connaître des difficultés financières.

Facteurs relationnels

Plusieurs facteurs relevant des relations au sein des familles ou entre partenaires intimes, amis et pairs peuvent accroître le risque de maltraitance de l'enfant. En voici quelques-uns:

- des troubles physiques ou psychiques ou des problèmes liés au développement chez un membre de la famille ;
- l'éclatement de la cellule familiale ou des violences entre d'autres membres de la famille ;
- l'isolement par rapport à la communauté ou l'absence d'un réseau de soutien ;
- une perte de soutien de la part de la famille élargie pour l'éducation de l'enfant.

Facteurs communautaires et sociétaux

Parmi les caractéristiques de l'environnement communautaire ou social associées à l'augmentation du risque de maltraitance des enfants figurent, entre autres:

- les inégalités sexuelles ou sociales;
- le manque de logements appropriés ou de services de soutien aux familles et aux institutions;
- les taux de chômage élevés ou la pauvreté;
- la facilité d'accès à l'alcool et aux drogues;

- des politiques et programmes inappropriés pour prévenir la maltraitance des enfants, la pornographie infantile, la prostitution et le travail des enfants;
- des normes sociales et culturelles qui encouragent ou glorifient la violence envers autrui, y compris l'usage des châtiments corporels, exigent un respect absolu des rôles sociaux dévolus à chaque sexe ou amoindrissent le statut de l'enfant dans les relations parents-enfants;
- des politiques sociales, économiques, de santé et d'éducation menant à des niveaux de vie peu élevés, ou à des inégalités ou une précarité socio-économiques.

Prévention

La prévention de la maltraitance des enfants exige une approche multisectorielle. Les programmes efficaces sont ceux qui apportent un soutien aux parents et leur apprennent à être de bons parents. On citera, notamment:

- les visites d'infirmières à domicile pour fournir aux parents un soutien, des conseils et des informations;
- les programmes de formation parentale, généralement proposés en groupe, pour améliorer les compétences des parents en matière d'éducation, leur inculquer de meilleures connaissances du développement de l'enfant et promouvoir des stratégies positives de gestion du comportement de l'enfant;
- les interventions à volets multiples, avec généralement des composantes soutien et éducation des parents, enseignement préscolaire, et soins à l'enfant.

D'autres programmes de prévention se sont révélés assez prometteurs.

- Les programmes de prévention du traumatisme crânien imputable à de mauvais traitements (aussi appelé syndrome du bébé secoué, syndrome du nourrisson secoué et traumatisme cérébral infligé). Ce sont habituellement des programmes organisés en milieu hospitalier à l'intention des nouveaux parents qui vont quitter l'hôpital ou la clinique pour les informer des dangers du syndrome du bébé secoué et leur indiquer la conduite à adopter face à un bébé qui pleure sans qu'on sache le calmer.
- Les programmes de prévention des violences sexuelles à enfant. Habituellement organisés dans les écoles, ces programmes sont destinés à enseigner aux enfants:
 - qu'ils sont maîtres de leur corps;
 - quelle est la différence entre des contacts physiques appropriés et des gestes déplacés;
 - comment reconnaître les situations de violence;
 - comment dire «non»;
 - comment parler à un adulte de confiance des sévices subis.

De tels programmes renforcent effectivement les facteurs de protection contre les violences sexuelles (ainsi, grâce à eux, l'enfant est informé de l'existence des sévices sexuels et sait comment s'en protéger), mais on ne dispose pas d'éléments indiquant si ces programmes sont également efficaces contre d'autres types de violence.

Plus ces interventions auront lieu tôt dans la vie de l'enfant, plus elles seront bénéfiques pour l'enfant lui-même (développement cognitif, compétences comportementales et sociales, réussite scolaire, par exemple) et pour la société (diminution de la délinquance et de la criminalité, par exemple).

Par ailleurs, la détection précoce des cas associée à la prise en charge des enfants victimes et de leurs familles dans la durée peut aider à réduire la répétition des mauvais traitements et à en atténuer les conséquences.

Pour que le travail de prévention et la prise en charge aient le maximum d'efficacité, l'OMS recommande que les interventions aient lieu dans le cadre d'une approche de santé publique en quatre étapes :

- définition du problème
- identification des causes et des facteurs de risque
- conception et expérimentation d'interventions destinées à minimiser les facteurs de risque
- diffusion d'informations concernant l'efficacité des interventions et extension de celles qui ont fait leurs preuves.

Action de l'OMS

L'OMS, en collaboration avec plusieurs partenaires:

- propose des orientations techniques et normatives pour un travail de prévention de la maltraitance des enfants fondé sur des bases factuelles ;
- préconise un soutien et des investissements internationaux accrus en faveur des efforts de prévention de la maltraitance des enfants fondés sur des bases factuelles ;
- fournit un soutien technique pour les programmes de prévention de la maltraitance des enfants fondés sur des bases factuelles dans plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire.